



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 25 février 2021

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Journée internationale des femmes, lundi 8 mars 2021

Le lundi 8 mars prochain aura lieu la journée internationale des femmes. A cette occasion, la Municipalité a décidé de mettre en place deux actions.

La première consiste à la signature de la charte de l'égalité salariale dans le secteur public de la Confédération. Celle-ci invite le secteur public à utiliser ses compétences et ses partenariats en faveur de l'égalité salariale. Cette charte a pour but d'engager la Commune non seulement en tant qu'employeur mais également en tant que commanditaire de marchés publics ou organe de subventionnements. Le document a été signé le 25 février 2021.

La deuxième action vise à inviter le personnel communal, selon son bon vouloir, à arborer un accessoire vestimentaire de couleur violette lors de la journée du 8 mars prochain.

2. Mise en ligne d'une page Facebook officielle « Ville de Payerne »

Suite à la refonte du site internet communal www.payerne.ch, l'Administration communale a décidé d'élargir sa palette de moyens de communication par la mise en ligne d'une page Facebook officielle « Ville de Payerne » dès le 1^{er} mars 2021. Elle est destinée à transmettre des informations officielles à la population et est gérée durant les heures d'ouverture du Greffe municipal. La Municipalité souligne que cette page ne se substitue en aucun cas aux avis officiels communiqués par le biais de la presse ou du pilier public.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

E. Küng



La Secrétaire :

C. Maillat